

Proposition pour une nouvelle stratégie de surveillance de la CNPE de FLAMANVILLE dès 2008



Depuis les années soixante-dix, l'Ifremer réalise les suivis écologique et halieutique des centrales nucléaires implantées sur le littoral maritime, tel que définis dans les arrêtés interministériels. Des changements dans les stratégies de suivi ont été déjà mis en place au moment du passage de la phase de projet à celle de la surveillance, ainsi que dans les années 90, suite à une réflexion sur la pertinence des stratégies qui comptaient déjà une dizaine d'années. La demande EDF d'installer une nouvelle tranche de production à Flamanville mène à demander un changement dans l'arrêté actuel de rejets. Une étude rétrospective des résultats obtenus et de l'évolution du milieu nous permettra de statuer sur le bien-fondé des stratégies actuelles et de les adapter le cas échéant. Le tableau 1 présente une synthèse des paramètres suivis en 2006 en accord avec les arrêtés de rejets thermiques et chlorés. Un tableau de synthèse, réunissant l'ensemble des changements préconisés est présenté à la fin de ce document en annexe.

Auteurs du document : Lampert, Luis, Woehrling, Daniel

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, POLLUTIONS NUISANCES ET PREVENTION

Date : 2007-03

Format : text/xml

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : 2007 Ifremer, info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00004/11501/8071.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00004/11501/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/proposition-pour-une-nouvelle-strategie-de-surveillance-de-la-cnpe-de-flamanville-des-20080>

Evaluer cette notice: